HESAV
Haute École de Santé – Vaud

Descriptif de module APS 7 « Projet Personnel »

Programme de formation : Année propédeutique santé (APS)

1. *Intitulé du module : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.* *2025-2026*

Code : APS7

Type de formation : APS

Caractéristique : ☒ Module obligatoire

Organisation temporelle :
☒ Module sur l'année académique

2. *Organisation*

Langue principale d'enseignement : Français

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. *Prérequis*

☐ Avoir validé le module ……

☐ Avoir suivi le module ……

☒ Pas de prérequis

☐ Autre : ……

4. *Objectifs généraux d'apprentissage*

La finalité du module est de permettre à l'étudiant·e de construire et argumenter son projet personnel de formation dans le domaine de la Santé.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- s'informer afin d'affiner son choix professionnel
- faire preuve d'une attitude active et autonome face à son orientation future
- se positionner dans son choix
- évaluer ses propres aptitudes en regard de son choix d'orientation
- chercher, évaluer, exploiter et structurer l'information
- présenter par écrit et oralement les résultats de sa démarche.

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Intitulé du cours	***Objectifs spécifiques***
Présentation du module	- Comprendre la place du module dans la formation - Identifier les méthodes de travail utilisées - Se mettre en perspective du travail à réaliser
Séminaire en lien avec la validation	- Comprendre les critères d'évaluation de la validation - Ajuster son travail en fonction des critères
Travail personnel	- Développer son autonomie dans l'apprentissage en organisant son travail et fonction des consignes, des délais et des critères d'évaluation définis

Modalités pédagogiques

☐ Cours magistral	☒ Séminaire	☐ Projet
☐ Atelier/laboratoire	☐ Simulation	☐ Formation pratique/stage
☒ Modalité digitale	☐ Autre (préciser) : ……	

6. Modalités d'évaluation et de validation

☐ Ecrit sur table	☒ Oral	☐ Pratique
☒ Dossier	☐ ECOS	☐ Autre : ……
☐ ……	☐ ……	

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E à la validation du module. Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en remédiation. Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es dans le syllabus et lors de la présentation du module.

7. Remarques

8. Bibliographie principale

- Guénot, F., & Ait Benhamou, Z. (2022). *La vocation et l'orientation professionnelle*. Bréal
- Charneau Laurence (2018). *Partez à la découverte de vos talents.* Gualino

9. Enseignant.e.s

Marques Catarina, Pellaux Victoria, Laforge Marine, Lilla Déborah, Ancey Céline, Demeulenaere Phlippe, Anne Louis et Sara Thouvenin.

Responsable de module : Marques Catarina

Descriptif validé le 08.09.2025 **par** Victoria Pellaux, Co-Responsable de l'APS